

## Compte-rendu des avis des usagers lors de la consultation publique du PLPDMA du 12 novembre au 3 décembre 2020

### Communication sur la consultation publique :

Tous les particuliers du SPPGD ont été informé de la consultation publique par courrier avec la Lettre du Tri n°13 qui accompagnait leur facture REOM du second semestre.

Des articles sont parus dans la presse locale.

Une page d'actualité de la consultation publique du PLPDMA avec le formulaire a été mise en ligne sur le site internet de la CCBI : 523 vues

Une publication sur la consultation publique partagée sur la page Facebook « Belle-Île zéro déchet »

En raison du contexte sanitaire et du second confinement, la consultation d'un exemplaire papier au siège de la CCBI n'a pas eu lieu.

### Bilan :

18 avis

Sujets les plus discutés :

- Les végétaux et l'idée d'une collecte de végétaux par commune
- Remise en question de l'enfouissement au profit de l'incinération
- Proposition d'action pour des filières spécifiques ou des actions de prévention

Avis le 03/12/2020 à 21:46

Étant donné que (normalement) l'on n'a plus le droit de brûler les végétaux, il n'y a aucune surprise à découvrir que la dépose des déchets verts dans la déchetterie de la CCBI a explosé depuis 5 ans !

Le tout petit composteur électrique (diamètre maxi de 4 centimètres) que vous proposez n'est vraiment destiné qu'à de tout petits espaces verts très très réduits en végétation !

A partir de ce constat, il n'y a pas d'autres alternatives que celle de se débarrasser des grosses tailles de végétaux à "Stang Huète" (avec les problèmes de saturation de la déchetterie en période estivale).

Le problème est que cette déchetterie est complètement excentrée sur l'île et qu'il me faut faire une quarantaine de kilomètres pour un dépôt ! Au lieu d'avoir la possibilité d'aller dans sa commune pour déposer ses déchets verts (ou bien au niveau d'un point central sur l'île).

Suis-je le seul à avoir cet avis ?

De plus : Ne constatez-vous pas une augmentation de dépôts sauvages de végétaux sur l'île.

Avis le 03/12/2020 à 16:50

Il serait souhaitable d'implanter un 2ème site pour la collecte des déchets végétaux afin de réduire la distance à parcourir pour l'accès au lieu de collecte : actuellement, 30 à 40 km aller et retour pour les habitants à l'est de l'île.

Avis le 03/12/2020 à 15:25

Le projet passe à côté de trois axes qui semblent primordiaux :

1. La délocalisation du lieu de la collecte des végétaux, sur les 4 communes. Il est aberrant de devoir faire jusqu'à 40 km pour se séparer de déchets verts (Coût de transport, pollution, temps)
2. La redistribution aux particuliers de déchets broyés pour faire du compostage individuel et du paillage
3. la relance d'une campagne de distribution des composteurs, action si efficace effectués il y a quelques années par la CCBI

Pour prise en compte s'il vous plait !

Avis le 02/12/2020 à 18:45

Merci pour votre consultation. Suite à la lecture du projet de PLPDMA de la CCBI et du rapport d'activité 2019 sur la gestion des déchets, j'attire votre attention sur la nécessaire obligation de nourrir une ambition plus forte que celle affichée dans votre projet qui assume pour votre territoire d'exception ( je suis tombé amoureux de BI il y a 25 ans) une autre exception moins flatteuse (notamment pour les touristes futurs) qui consiste à ne pas essayer de vous conformer à l'objectif majeur de réduction de 50% des tonnages d'OMR enfouis en 2025 par rapport à ceux enfouis en 2010. C'est pourtant possible, en extrayant de la poubelle résiduelle actuelle +/- 50 kilos/hab/an de bio déchets et autres fermentescibles soit +/- 500 tonnes/an et en les compostant avec 1/3 des déchets verts collectés aujourd'hui. Professionnel du déchet, je reste à votre disposition pour vous préciser mes propositions de vive voix, et le cas échéant, vous accompagner bénévolement pour leur réalisation

Avis le 02/12/2020 à 11:30

Il est absolument indécent qu'un résident secondaire soit imposé de la même manière qu'un résident principal à l'année, soit 220? par an !

De plus il n'y a aucune distinction entre le loueur professionnel saisonnier et le résident secondaire lambda ! C'est

220? dans les deux cas.

Pouvez-vous me prouver que le volume de déchets à traiter est le même et que le principe constitutionnel d'égalité entre les redevables est respecté ?

Partant de ce constat ne vous étonnez pas des multiples dépôts sauvages d'encombrants à proximité des containers de collecte.(un fourgon entier par semaine par point de collecte en période estivale).

Pour plus d'équité ne serait-il pas plus juste de faire payer chaque contribuable en fonction du poids de ses déchets comme en vigueur dans certaines communes ?

Dans l'attente de vous lire

Avis le 01/12/2020 à 12:13

Bonjour ,

pourquoi n'a-t-on pas envisagé depuis temps d' années de gestion des déchets , de construire au delà de son coût , un incinérateur approprié , créateur d'énergie , plus écologique , ....

Cd

Avis le 30/11/2020 à 08:42

Très instructif, j'ai mieux compris le enjeux spécifiques à l'Ile. En tant que résident secondaire fréquent, je me sent très impliqué pour ces sujets.

Un exemple qui continue de m'interpeller, il n'existe aucun circuit pour les capsules nespresso; je les ramène sur le continent ou les donne à une artisane qui en fait des bijoux. C'est bien sûr un détail, mais cela montre l'étendue du "chantier"

Merci pour ce travail.

Bien cordialement

Avis le 27/11/2020 à 12:25

Comme Citoyen et ancien Consultant, c'est un excellent PLPDMA.

Quelques propositions toutefois :

Action 4 : j'insisterais plus pour que les distributeurs et commerçants s'engagent à mettre sur le marché des produits disposant d'un packaging minimal faute en certains cas de proposer du vrac.

Actions 7 et 8 : il conviendrait de distribuer des poubelles individuelles de taille variable (pour particuliers ou professionnels) spécifiquement réservées à la collecte à domicile et au transport jusqu'aux composteurs des bio-déchets. Le Conseil Départemental de Saône et Loire proposait une telle poubelle avec chaque composteur.

Action 9 : il faut pouvoir mettre à disposition des particuliers des broyeurs solides et performants. Il faut donc proposer des broyeurs thermiques. Les broyeurs électriques sont trop fragiles et d'un rendement insuffisant. Il pourrait également y avoir un référent par village ou commune qui permettrait de mutualiser le broyage.

Action 10 : il conviendrait de promouvoir les jardins potagers partagés. Excellent outil pour promouvoir et mutualiser de bonnes pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. J'ai à votre disposition un projet tout ficelé. Il a été expérimenté avec succès depuis 10 ans sur la Commune d'Azé (71) grâce à un partenariat étroit entre la Municipalité et le Foyer rural.

Axe 10 : il manque de toute évidence une action destinée au traitement des eaux grises et noires des plaisanciers et des professionnels du milieu maritime.

Enfin, au risque d'insister, l'impact environnemental des visiteurs et des résidents secondaires étant notoires, il conviendra de prêter une attention plus particulière à leurs pratiques concrètes en matière de gestion des déchets pour avoir constaté de leur part un relâchement certain en la matière durant leur séjour (comme en d'autres domaines...).

Avis le 25/11/2020 à 17:42

Bonjour,

Je me permet d'apporter ma suggestion à votre programme local de prévention des déchets.

Étant amoureux de cette île depuis mon plus jeune âge, je me sens pleinement concerné par sa sauvegarde naturelle. C'est pourquoi je propose de créer une chaudière collective qui brûlera tous les déchets de l'île ainsi que ceux des îles de Houat et Hoëdic.

Cette chaudière servira à chauffer tous les bâtiments collectifs comme l'hôpital, les mairies, les écoles, le collège, les bâtiments administratifs, etc...

Les fumées rejetées seront bien évidemment traitées et filtrées, ce qui donnera matière pour la réfection des routes ou la création de piste qui manque énormément sur cette île.

Merci de votre projet.

Cordialement

Avis le 25/11/2020 à 10:24

Marre de ramasser sur la route enseinte hifi, clou de chantier, cintre, les déchets verts qui tombent des remorques mal arrimés, il existe des filets pour ça, et n'arrange pas nos voitures surtout les amortisseurs, étant riverains de la déchèterie et surtout changé l'accès au plus court via en face du chemin de Kerbellec

Avis le 23/11/2020 à 11:10

Tout à fait pour

Je souhaiterais une telle organisation à mon domicile principale la proximité du site, son organisation efficace font que la gestion des déchets à Belle île est très incitative

Merci à tous les intervenants de ces beaux projets et réalisations

Avis le 22/11/2020 à 19:16

Remarques après lecture : Enfouissement des ordures ménagères : les lixiviats produits contaminent les terrains, vallons, station de pompage dans le vallon de Locqueltas ?? vive l'eau pure !! traitements....et l'eau devient potable ??

production de déchets verts a explosé DEPUIS 5 ANS ?? qu'elle nouvelle, interdiction aux particuliers de brûler ses tailles de haies séchées (et non vertes comme certains rés secs) mais les insulaires ont tjs un moment propice hors avril - septembre pour les éliminer, sans bien sûr l'intervention des pompiers !!!! ceci a toujours existé sur l'île, et maintenant interdit ...

importation de bois de cheminée par navire ou camions alors que nos vallons en débordent, réflexion à mener...

Avis le 22/11/2020 à 15:27

On conseille une sensibilisation pour les résidents secondaires de ramener sur le continent les emballages qu'ils ont amenés.

Collecte du papier: nous n'avons pas trouvé de bennes à papier dans notre point de collecte local, nous le ramenons

donc sur le continent, mais cela n'incite pas au tri.

Déchets verts: créer une filière de valorisation dont le produit serait aux professionnels et aux particuliers (en sacs de terreau).

Avis le 20/11/2020 à 19:32

beau projet , beaucoup d'idées

je trouverais intéressant qu'il existe une vente de lait en vrac pour éviter les emballages de bouteilles de lait et favoriser ainsi la fabrication de ses propres yaourts (je me dis que faire ses yaourts pour en éviter l'emballage ne sert à rien ,si il y a l'emballage du lait)

merci

Avis le 20/11/2020 à 18:33

il me semble que dans de nombreux espaces boisés de l'île il n'y a pas de réelle gestion des arbres morts (ou déracinés après les tempêtes) .. la découpe et l'utilisation du bois permettrait d'une part l'assainissement des parcelles boisées et d'autre part la commercialisation (à prix raisonnable) d'un combustible renouvelable, à utilisation domestique d'appoint par exemple.

Avis le 20/11/2020 à 13:12

Bonjour

Je souhaite qu'il y ait un centre de récupération des déchets verts par commune car le bilan écologique de transporter mes déchets verts de mon domicile à la déchèterie n'est pas bon du tout car j'ai deux tailles par an à faire.(30 km aller retour pour au moins 20 tours soit 600km par an).

Il faudrait pouvoir avoir à disposition aussi de vrais gros broyeurs ou alors des bennes à remplir chez soit pour optimiser les collectes lors des grosses tailles bi annuelles.

En espérant que l'optimisation de la collecte des déchets verts soit grandement améliorée.

Bien cordialement

Avis le 20/11/2020 à 11:24

Projet intéressant et nécessaire pour réduire les déchets et notamment ceux enfouis à Belle Ile.

Ce projet ne devrait pas se traduire par l'augmentation du coût du service de collecte pour l'utilisateur.

Pour :

- renforcer la communication sur les bonnes pratiques (guide de tri)
- renforcer la fréquence de collecte des bacs dont verts et jaunes qui débordent hélas souvent
- mettre un tri plus sélectif (le bac jaune n'accepte pas assez de types d'emballage) - cf bonnes pratiques européennes
- inciter les commerçants (Super U et Casino) à proposer plus de produits en vrac
- déchets verts : proposer un service de broyage à domicile si le prêt d'un broyeur thermique n'est pas possible.

Contre :

tarification incitative : privilégier les bonnes pratiques, la pédagogie et améliorer le service de tri. De plus la collecte au poids nécessite des investissements importants (nouveaux bacs). Risque également que certains jettent leurs déchets dans la nature.

Salutations.

Avis le 19/11/2020 à 16:36

Tout ce qui participe à la réduction des déchets de toutes sortes est à développer.  
Une harmonisation de la couleur des bacs est aussi envisager dans toutes les communes du pays.  
Afficher clairement la nature des déchets si les collectes sont modifiées.